

CONTRAT DÉPARTEMENTAL LECTURE ITINÉRANCE

DRAC Grand Est / Département du Bas-Rhin

ENTRE

D'UNE PART

L'Etat, représenté par Madame Christelle CREFF, Directrice Régionale des Affaires Culturelles,
Ci -après désigné "l'Etat"

ET

D'AUTRE PART

Le Département du Bas-Rhin, représenté par son président, Monsieur Frédéric BIERRY,
dûment autorisé par délibération du Conseil Départemental n° CD/2020/... du 30 novembre
2020 et plus particulièrement, sa bibliothèque départementale, ci-après désigné par « la BDBR »

Il est convenu ce qui suit :

PREAMBULE

En France, grâce à un maillage dense, la lecture publique est le premier réseau culturel de proximité. Encouragés ou fédérés sur l'ensemble des territoires par les bibliothèques départementales, les réseaux départementaux de lecture publique sont les mieux à même de répondre à la diversité des usages et des pratiques culturelles, y compris dans des territoires dépourvus d'équipements structurants.

Par ailleurs, les bibliothèques départementales, dont les missions sont en évolution constante, développent une ingénierie et une offre mutualisée en matière d'action culturelle, innovent en permanence, dans une dimension d'organisation apprenante avec leurs réseaux.

Elles développent des modalités de médiation culturelle et des compétences spécifiques vers des publics prioritaires des départements, en interaction avec des bibliothécaires bénévoles dont il faut accompagner le renouvellement et la formation, des professionnels souvent isolés, des partenaires impliqués dans la vie éducative, culturelle et sociale du territoire et des élus à convaincre, et auprès de qui expliciter les enjeux de la lecture publique.

Les projets proposés par la BDBR dans le cadre du dispositif Contrat départemental lecture itinérance (CDLI) s'articulent autour de trois axes, déclinés dans les territoires :

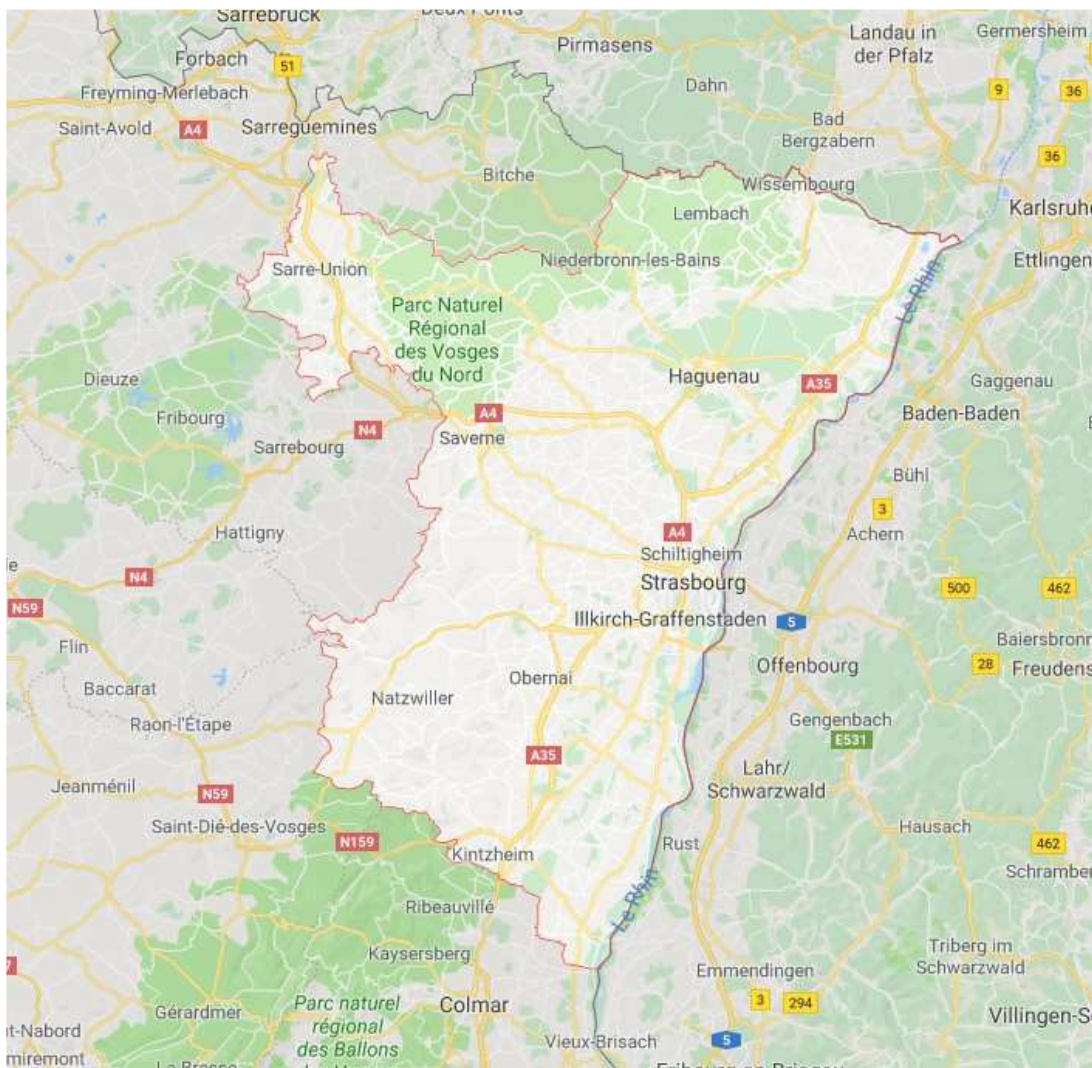
- Accompagner, en vue de les pérenniser, les bibliothèques municipales et les réseaux intercommunaux de lecture publique du département dans une attractivité amenant à un élargissement de leurs publics ;
- Initier des actions innovantes au sein d'une organisation apprenante et jouer un rôle de catalyseur culturel ;
- Assurer une médiation culturelle auprès de tous les publics, sur tous les territoires

I. Le Bas-Rhin, portrait d'un département contrasté

Au sein de la région Grand Est, le **département du Bas-Rhin s'étend sur 4 755 km²**, et accueille **1 121 407 habitants** soit près d'1,7 % de la population française. Le département compte 514 communes regroupées en **24** établissement publics de coopération intercommunale (EPCI).

Il s'articule autour d'une métropole, Strasbourg, classée septième commune la plus peuplée de France et de plusieurs villes moyennes comme Haguenau, Saverne, Sélestat, Molsheim, Wissembourg ou Obernai.

A côté de ces pôles urbains, 41% du territoire est occupé par des surfaces agricoles exploitables et 36 % par des surfaces boisées.



Le Conseil Départemental du Bas-Rhin

Son Président : Frédéric Bierry, depuis avril 2015

46 conseillers départementaux, en binômes sur 23 cantons.

Budget des politiques départementales : 1,1 Md€ en 2018

Parmi les **atouts de ce territoire** :

- un **cadre de vie d'une grande variété** (massif vosgien, collines sous-vosgiennes, plaines, vignobles, vallées, rieds)
- une **situation géographique privilégiée**, au cœur de l'Europe, avec un réseau d'infrastructures routières, ferroviaires, fluviales et aériennes qui assurent à la fois un maillage du territoire et une accessibilité aux échanges internationaux,
- un **chef-lieu de département, Strasbourg, très attractif**, qui est la fois le siège du Conseil de l'Europe, du Parlement Européen, de la Cour Européenne des Droits de l'Homme, de

l’Eurocorps et de la chaîne de télévision franco-allemande Arte, mais aussi le deuxième port fluvial de France et l’une des 3 grandes places bancaires en France,

- un **tissu économique riche** (industrie, commerce, services, tourisme)

Mais ces atouts ne doivent pas masquer des **disparités territoriales** au sein de ce département qui compte **21 quartiers prioritaires** de la politique de la ville, dont 18 sur le territoire de l’Eurométropole de Strasbourg.

La comparaison de la densité de population, des taux de pauvreté et de chômage pour ces territoires reflète les disparités qui existent au sein du département. On remarque ainsi que le relais de Sarre-Union est situé sur le territoire le moins densément peuplé et parmi les plus pauvres du département. A l’inverse, le site de Truchtersheim, au centre du département, est situé dans une collectivité concentrant une population riche et active, à proximité du territoire de l’Eurométropole densément peuplé mais au sein duquel le taux de pauvreté est le plus important du Bas-Rhin.

EPCI	Densité de population en 2016 (en hab/km2)	Taux de pauvreté en 2016 (en %)	Taux de chômage des 15 à 64 ans en 2016 (en %)
CC de l'Alsace Bossue (dans laquelle se situe le relais de Sarre-Union)	65,1	11,8	11,4
CC du Kochersberg (dans laquelle se situe le site de Truchtersheim)	186,6	5	6,2
CC de l’Outre-Forêt (dans laquelle se situe le relais de Betschdorf)	134,9	8	9,6
CC de la Vallée de Villé (dans laquelle se situe le relais de Villé)	98,6	7,6	9
Eurométropole de Strasbourg	1455,6	19,5	16
Département du Bas-Rhin	235,8	13,1	12,4
France	104,9	14 (métropole)	14,1

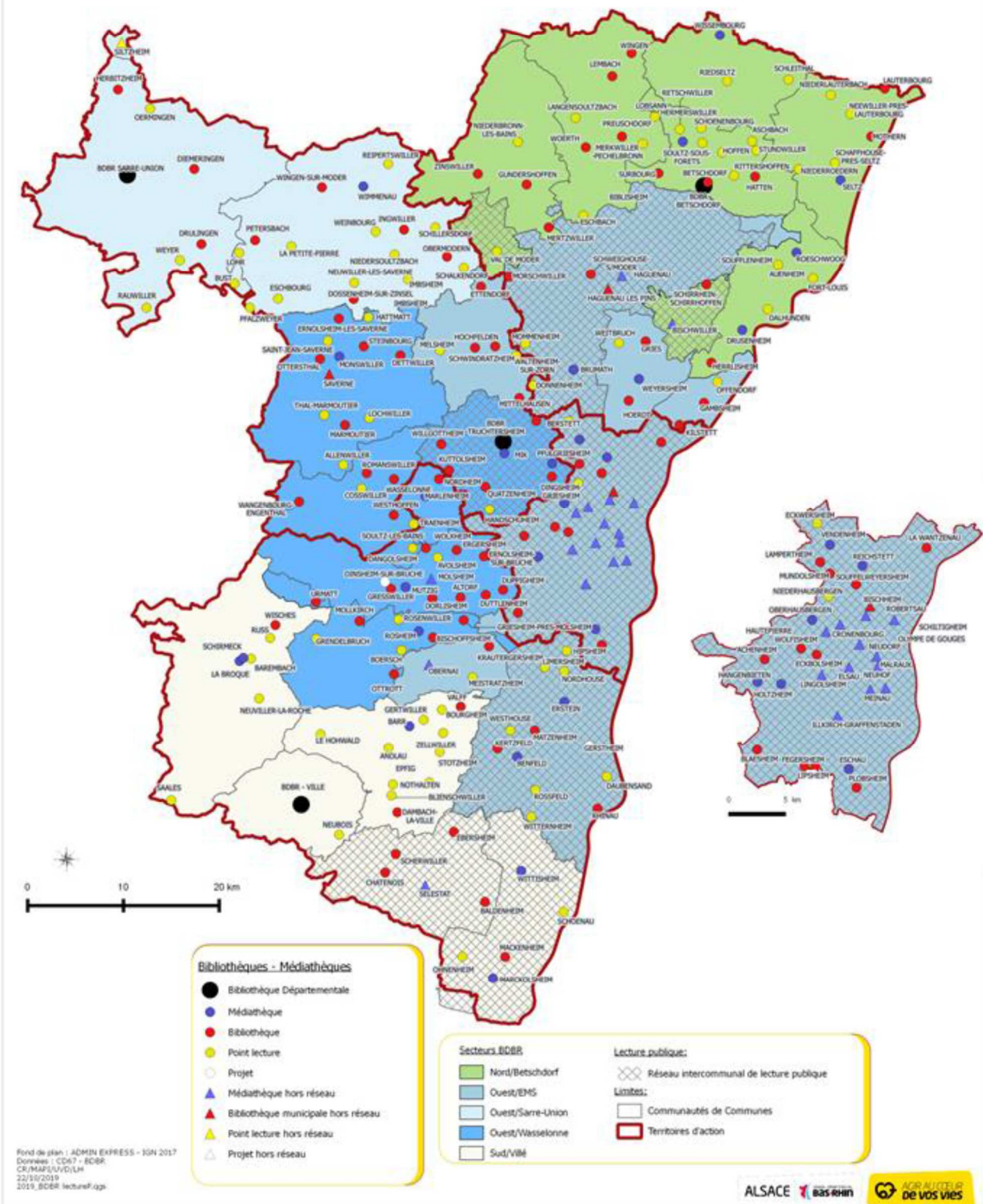
II La lecture publique, une politique culturelle historiquement territorialisée

Pour mieux adapter ses services aux spécificités de chaque territoire, la BDBR a toujours été porteuse d’une politique de **territorialisation**. C’est pourquoi les **quatre** sites de la BDBR se partagent l’accompagnement des bibliothèques du réseau en fonction d’un découpage en **5 unités territoriales** :

- le territoire Sud est accompagné par les agents du **relais de Villé**,
- le territoire Nord, par les agents du **relais de Betschdorf**,
- le territoire Ouest 1 par les agents du **relais de Sarre-Union**,
- l’autre partie du territoire Ouest par les agents du **site de Truchtersheim**, qui se partagent eux-mêmes 2 unités territoriales :
 - o Le territoire **Ouest 2 Wasselonne**
 - o Le territoire **Ouest 3 de l’Eurométropole de Strasbourg** (17 bibliothèques également intégrées au réseau Pass’relle de l’EMS)

Les relais de Villé et Sarre-Union, créés en 1975, sont **des relais mixtes ouverts au public direct et gratuits**. En 2019, ils représentaient un total de 2971 usagers actifs individuels.

BIBLIOTHÈQUES ET MÉDIATHÈQUES DEPARTEMENT DU BAS-RHIN 2019



Le réseau se compose de **194 bibliothèques** incluant les relais mixtes de Villé et Sarre-Union ouverts au public. Le tableau suivant détaille la typologie de ces équipements de lecture pu-

blique. Ceux des grandes agglomérations de Strasbourg et son réseau urbain, de Sélestat, Haguenau, Saverne, Molsheim et Obernai ne sont pas desservis par la BDBR au sens classique du terme, mais sont considérés comme des partenaires à part entière avec lesquels se construisent des projets et un accompagnement spécifiques, notamment dans le cadre contractuel mis en œuvre par le Département avec les EPCI, tels que la Communauté d'Agglomération de Haguenau ou encore la Communauté de Communes de Sélestat.

Sur ce réseau, qui dessert une population de 403 200 habitants, soit **36 % de la population du Département** du Bas-Rhin, on trouve un grand nombre de points-lectures, principalement situés sur le territoire desservi par le site de Truchtersheim. Le territoire le moins équipé est celui qu'accompagne le relais de Sarre-Union.

Sites	Point-lecture	Bibliothèque municipale	Médiathèque	Total	%
Truchtersheim	29	52	16	97	50 %
Betschdorf	22	14	6	42	21.6 %
Sarre-Union	15	8	2	25	12.9 %
Villé	16	8	6	30	15.5 %
TOTAL	82	82	30	194	

Le rapport d'activité 2019 de la BDBR révèle une **stabilité des effectifs bénévoles et salariés** sur le réseau départemental.

C'est un **réseau dynamique** si l'on observe son niveau **d'informatisation**, le montant de ses **dépenses d'acquisition et d'action culturelle** et les partenariats développés.

Le **nombre de livres empruntés** dans les bibliothèques du réseau a **progressé** par rapport à 2017 (+ 8.6 %).

En revanche, la tendance est à la **baisse pour les supports audio et vidéo**.

Le réseau départemental des bibliothèques du Bas-Rhin



- 1 973 bénévoles
- 164 salariés



195
médiathèques,
bibliothèques et
points-lecture

58 309 inscrits
actifs



- 79 397 CD
- 95 802 DVD
empruntables

1 262 100 livres
empruntables



- 148 bibliothèques informatisées
- 93 bibliothèques offrant un accès public internet
- 21 bibliothèques offrant un accès wifi public



- 864 416 € de dépenses d'acquisitions
- 144 888 € de dépenses d'action culturelle



72 projections de films
ou concerts musicaux

529 conférences
et lectures



1 908 754 prêts de documents
aux usagers



899 séances de contes pour les enfants



- 115 partenariats avec les écoles
- 21 partenariats avec les collèges

• 27 partenariats avec les EHPAD



• 8 partenariats avec des écoles
de musique



Données : enquête du Service du livre et de la lecture - 2018

ARTICLE 1 – OBJET

La présente convention vise à faire émerger le département du Bas-Rhin au dispositif des Contrats Départementaux Lecture Itinérance (CDLI), mis en place par le Ministère de la Culture afin de lutter contre les inégalités territoriales dans l'accès au livre et à la lecture, dispositif spécifique à l'échelle départementale.

A travers ce contrat, la BDBR s'engage, avec le soutien de l'Etat, sur plusieurs axes :

- Accompagner, en vue de les pérenniser les bibliothèques municipales et les réseaux intercommunaux de lecture publique du département dans un élargissement de leurs publics ;
- Initier des actions innovantes au sein d'une organisation apprenante et jouer un rôle de catalyseur culturel ;
- Assurer, grâce à des outils et ressources adaptés en permanence, une médiation culturelle auprès de tous les publics, sur tous les territoires.

ARTICLE 2 – AXE 1 : ACCOMPAGNER L'ÉLARGISSEMENT DES PUBLICS DES BIBLIOTHÈQUES ET DES RÉSEAUX INTERCOMMUNAUX

La BDBR se donne comme ambition le développement de la lecture publique, pour favoriser la pratique de lecture et les pratiques culturelles au sens large, sur tous les territoires.

Pour cela, elle s'appuie sur une équipe de bibliothécaires-référents, en lien au quotidien avec chaque EPCI, et répartis, en proximité, sur les 4 sites de la BDBR.

Elle peut ainsi impulser des dynamiques et accompagner des projets d'échelle municipale et, de plus en plus fréquemment, d'une échelle intercommunale.

Les actions emblématiques menées au titre de l'année 2020 :

- Nouvelle plateforme avec services numériques accessibles à toutes les bibliothèques du réseau et **accompagnement individualisé des bénévoles** et salariés dans la prise en main ;
- **Conseils personnalisés** pour les étapes du déconfinement des bibliothèques et tous les aspects de la situation sanitaire ;
- Une **ingénierie territoriale** particulièrement intense :
 1. Accompagnement de la communauté d'agglomération de Haguenau dans sa prise de compétence Lecture publique, à travers notamment un travail de diagnostic et d'accompagnement au projet de portail informatique ;
 2. Accompagnement du territoire d'Erstein, avec la mise en réseau et construction neuve de la bibliothèque de Gerstheim ;
 3. Participation au diagnostic culturel de la communauté de communes de Sélestat ;
 4. Préfiguration d'une démarche de coopération sur la communauté de communes de Sauer-Pechelbronn, dans le cadre de la construction d'une nouvelle bibliothèque à Lembach ;
 5. Accompagnement des médiathèques du Ried de Marckolsheim : projet d'établissement, Contrat Territoire Lecture et recrutement de la directrice du réseau ;
 6. Accompagnement du projet culturel de la ville de Wissembourg ;
 7. Rencontres de territoire Molsheim/Mutzig et sur le Pays de la Petite Pierre, en présence des élus ;
- Accompagnement de plusieurs bibliothèques à la mise en place d'actions **Education aux médias et à l'information**, en lien avec des missions de volontaires en service civique ;
- Accompagnement massif et individualisé pour accroître les données versées à **l'Observatoire de la lecture publique / enquête SLL** (70 % de taux de retour, malgré la pandémie) ;
- Nouveau relais BDBR de Sarre-Union : travail partenarial dans le cadre de l'étude de programmation désormais finalisée.

Nouvelles actions 2021

- Déploiement du **module Ingénierie d'Orphée NX** pour une meilleure connaissance des bibliothèques et réseaux intercommunaux, ;
- **Diagnostic par communauté de communes**, sur l'ensemble du territoire bas-rhinois, pour accompagner les nouveaux élus communautaires dans leur politique publique, avec une infographie par territoire ;
- **Articulation entre les projets de lecture publique et l'Education Artistique et culturelle**, notamment à travers une offre de partitions et de services vers les écoles de musique (notamment via la plate-forme numérique et l'offre de la Philharmonie de Paris) ;
- Développement de **nouveaux axes d'ingénierie** pour les bibliothèques du réseau : santé et sécurité, évaluation, pilotage et démarche qualité ;
- Ingénierie à consolider en appui de la **Nuit de la Lecture**.

Perspectives d'actions 2022

- Finalisation du plan de lecture publique de la CeA ;
- Emergence d'un projet de double mission pour le relais BDBR à Betschdorf.

ARTICLE 3 – AXE 2 : MODERNISER LE RESEAU EN INITIANT DES ACTIONS INNOVANTES

Les bibliothécaires bénévoles et salariés du réseau et l'équipe de la BDBR constituent une même organisation apprenante.

C'est pourquoi des actions innovantes sont proposées dans les sites BDBR ouverts aux publics (Sarre-Union et Villé), dans les bibliothèques du réseau départemental et dans les médiathèques partenaires (communes de plus de 10 000 habitants).

Cette dimension de laboratoire permet d'ouvrir le champ des possibles pour les bibliothèques participantes, de sensibiliser les bibliothécaires à de nouvelles pratiques professionnelles et de toucher des publics parfois peu familiers des bibliothèques.

Les actions emblématiques menées pour la 1^{ère} fois au titre de l'année 2020 :

- Sélection de **contenus culturels seniors**, pendant la pandémie covid-19 pour les **EHPAD** du Bas-Rhin ;
- **Conseils pour le déconfinement des bibliothèques** sur les réseaux sociaux (1300 vues) ;
- « **Rendez-vous autour** » des collections (albums, romans de science-fiction, DVD) via les réseaux sociaux ;
- Projet de **Bibliothèque vivante au relais de Sarre-Union** : des personnes deviennent livres et dictionnaire consultés par des lecteurs intéressés par leur parcours de vie ;
- « **Journée de l'Apprendre** » pour l'équipe de la BDBR avec des ateliers d'intelligence collective (21 janvier 2020) ;
- **Festival Vos Oreilles Ont La Parole (VOOLP) innovant** pour garantir la 10^{ème} édition du festival quelle que soit l'évolution des mesures sanitaires et assurer un soutien financier aux artistes programmés. Le festival se déroulera dans les communes du Bas-Rhin, avec des propositions pour tous les publics : spectacles, médiation en ondes et en ligne, rencontres d'artistes, créations littéraires, répondeur téléphonique, contes en drive,...

Nouvelles actions 2021

- Projet Noria de « **bibliothèque vivante** » avec **l'Université** ;
- Interventions de **designers In situ Lab**, pour répondre à des problématiques proposées par les bibliothèques du réseau elles-mêmes ;
- **Reconduction de la « journée de l'Apprendre »** dans le périmètre du futur service Lecture publique de la CeA (100 agents sur six sites) ;
- Amplification de la démarche et de contenus dédiés à **l'Education aux Médias et à l'Information**, par exemple des sacs thématiques empruntables par les bibliothèques du réseau ;
- De **nouvelles modalités de formations** sont envisagées, permettant de dépasser les contraintes de distance ou de disponibilité des bibliothécaires du réseau, avec le déploiement d'une offre en ligne/Podcast/tutoriel.
- **BDBR REMIX** : stimuler l'innovation par en mobilisant la créativité des équipes, en transposant, dans un 2^e temps ces méthodes sur le réseau

Perspectives d'actions 2022

- **Festival VOOLP renouvelé** avec un projet en réalité augmentée ;
- Ateliers participatifs « **Biblio remix** » organisés par territoire, à **l'échelle Alsace** ;
- Actions en lien avec les **jeux vidéo** ;
- **Généralisation d'une offre de formation innovante** ;
- Capitalisation, mutualisation et valorisation de l'ensemble des actions innovantes au sein de réseau, à destination des bibliothécaires et élus.
- Programmation culturelle dédiée à l'ouverture du **nouveau relais du nouveau Sarre-Union**

ARTICLE 4 – AXE 3 : ASSURER UNE MEDIATION AUPRES DE TOUS LES PUBLICS

De la petite enfance aux seniors, en passant par les personnes souffrant d'un handicap physique ou fragilisées socialement, la BDBR accompagne tous les publics, soit directement, soit via les bibliothèques du réseau ou des partenaires internes ou externes.

Des ressources documentaires adaptées sont proposées, sur site ou en ligne. Les bibliothécaires du réseau sont formés à la connaissance des publics et à la médiation culturelle, dans le cycle de formation initiale puis dans des stages de formation continue.

Les actions menées au titre de l'année 2020

- **Nuit de la lecture**, déclinée dans les relais BDBR ouverts aux publics et dans les bibliothèques du territoire ;
- **Offre numérique accessible gratuitement** à tous les Bas-Rhinois, dont une offre de **contenus spécifiques jeunesse** > valorisation de ces contenus et projet partagé avec les personnels des missions sociales et petite enfance du Département,
- Offre de livres « **Facile à lire** » pour les lecteurs (Sarre-Union) ;

- **Médiation culturelle petite enfance** dans et hors les murs (Sarre-Union et Villé) ; travail de **conception du livre bébé**, dans la perspective, outre la création de l'imagier bébé, édité à 40 000 exemplaires et distribué aux familles en 2021, de déployer des outils de médiation spécifiques associées au livre bébé, sur les territoires pressentis au titre du label 1^{ère} pages, à savoir Molsheim/Mutzig et Haute-Bruche.
- **Ateliers culturels aidants/aidés seniors** (Villé) ;
- **Portage de documents en EHPAD**, directement ou via des bénévoles (Sarre-Union et Villé) ;
- Accompagnement **sur mesure** au numérique en lien avec les bibliothèques de la Wantzenau et Eckbolsheim ;
- **Prêt de Facilotab** et accompagnement à l'usage à la médiathèque de Wissembourg ;
- Actions destinées aux publics spécifiques lors du **festival VOOLP** : ateliers dans les EHPADs, **spectacles accessibles via radio** ou informatique, ateliers d'écriture jeunesse

Nouvelles actions 2021

- **Imagier bébé** offert à tous les nourrissons nés en Alsace en 2021. Accompagnement, sur la base d'outils de création créés sur mesure par l'illustratrice du livre bébé, du réseau de lecture publique, dans l'appropriation du livre bébé (formation des bénévoles et des professionnels de la petite enfance, sur la base d'un calendrier au 2^e semestre, suite aux élections départementales 2021).
- **Actions et projet Premières pages** : ressources documentaires Petite enfance, actions de formation et médiation culturelle en lien avec des partenaires culturels et sociaux du territoire et les services de l'enfance ;
- **Renouvellement complet des outils de médiation** en tissu pour les **bébés-lecteurs** ;
- Déploiement de l'offre de livres « **Facile à lire** » pour les lecteurs (Villé) ;
- « **Bibliothèques à la une** », à l'échelle Alsace, sur un thème d'actualité ou de société ;
- Participation à la quinzaine jeunesse **Partir en livre** ;
- **Prêt de partitions** et développement de projets en lien avec l'éducation artistique ;
- Actions amplifiées autour du **jeu vidéo**, notamment sur la base d'un partenariat avec le PIXEL MUSEUM.

Perspectives de nouvelles actions 2022

- Requalification des espaces d'accueil du site de Truchtersheim pour **valoriser les outils de médiation de la BDBR** ;
- Mise en place d'un espace de pratiques et de médiation numérique sur le site de Truchtersheim ;
- **Amplification du projet Petite enfance** ;
- Accompagnement de **projets sénior** ;

- Projet de Maison du Bien-Etre porté par le Département du Bas-Rhin sur la ville de Saverne ;
- Poursuite de l'effort du renouvellement des outils de médiation.
- Mise en œuvre du projet de service du nouveau relais de Sarre-Union, sur la base d'une programmation culturelle et d'outils de médiation fortement tournés vers les **publics empêchés** ou éloignés socialement de la culture.

ARTICLE 5 – BUDGET DES ACTIONS 2020-2022

Le budget mis en œuvre et voté en 2020 pour la mise en œuvre de ces 3 axes s'élève à un montant total de **54 098,08 €**

Il intègre l'effort financier particulier dédié à

- un fort accompagnement du réseau et la mise en place rapide d'outils de médiation et de lien au territoire avec des outils en ligne
- la reprogrammation, en un temps très court, de l'ensemble du festival VOOLP, sur la base d'une ligne artistique pensée pour un accès à distance et des moyens nouveaux, qui permettront de toucher des publics nouveaux, tout en respectant les normes sanitaires,
- le renouvellement du parc d'outils de médiation,
- les nombreuses actions menées dans les 2 relais ouverts au public à Villé et Sarre-Union, à considérer comme des laboratoires pour la politique départementale.

Les projets **2021 et 2022**, toujours sur la base de ces quatre axes viseront à :

- déployer de nouvelles offres et la médiation induite (projet phare du livre bébé et ses outils de médiation et exposition dédiés, parc entièrement renouvelé d'outils de médiation)
- déployer et généraliser une nouvelle forme du festival de contes VOOLP
- dupliquer des projets menés à l'échelle d'un site (Facile à Lire, Bibliothèque Vivante)
- revisiter, renouveler, repenser une stratégie d'offre de formation incluant des modalités pédagogiques à distance (tutoriels, MOOC),
- préparer dans les meilleures conditions une offre culturelle entièrement refondée sur le site de Sarre-Union dans le cadre de la réouverture,

Ces projets seront à l'échelle de la nouvelle Collectivité Européenne d'Alsace et représentent, à ce stade, un engagement respectivement de 256 067,44 € (2021) et 255 314,92 € (2022) à l'échelle bas-rhinoise. Ils sont représentatifs du niveau d'accompagnement des territoires, d'une ambition sur des contenus actualisés, renouvelés (outils de médiation, offre de formation) et de la dynamique constamment à l'œuvre dans les 2 relais ouverts au public.

ARTICLE 6 – GOUVERNANCE ET COORDINATION

La gouvernance s'appuiera sur une réflexion collective et une concertation animée par un comité de pilotage

Le comité de pilotage :

Le comité de pilotage représente une instance de concertation qui définit les grandes orientations des projets et procède à leur évaluation. Il est constitué de :

- Le/la vice-président.e en charge de la culture et/ou de la lecture
- Le directeur de la culture et du patrimoine
- La directrice de la bibliothèque départementale du Bas-Rhin et au-delà le/la directrice de la future « Bibliothèque d'Alsace)
- Le chef de projet du CDLI
- Le conseiller livre et lecture de la DRAC Grand Est
- Le conseiller de développement culturel de la DRAC

Le comité de pilotage se réunit au moins une fois par an.

Un comité technique peut-être adjoint : Il regroupe des personnalités qualifiées : bibliothécaires, partenaires culturels (auteurs, illustrateurs, libraires, associations...), acteurs du champ social, de l'éducation, etc.

ARTICLE 7 – COMMUNICATION

Le Département du Bas-Rhin s'engage à mentionner le concours de l'État lors de la communication autour des actions menées dans le cadre du CDLI.

ARTICLE 8 - DUREE ET EVALUATION DE LA CONVENTION

La présente convention qui permet au département du Bas-Rhin d'émarger au dispositif des CDLI est établie pour une durée de trois ans.

Le montant annuel des actions induit des recettes équilibrées à hauteur de 20 000 € annuellement (2020,2021,2022).

La BDBR adresse chaque année un bilan financier et qualitatif des actions et des interventions de l'année écoulée portant sur les objectifs du présent contrat. Ce bilan sera apprécié au regard des données existantes sur le territoire de même que de la portée culturelle des actions menées.

ARTICLE 9 – REGLEMENT DES LITIGES ET RESILIATION

En cas désaccord entre les parties, une réunion de concertation devra obligatoirement rechercher les voies et les moyens permettant de poursuivre l'exécution du contrat, dans un délai de deux mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception exposant les motifs du désaccord. En cas de désaccord persistant, la présente convention sera interrompue.

En cas de non-respect par l'une des parties des obligations résultant du présent contrat, celui-ci pourra être résilié par l'une ou l'autre partie, à l'expiration d'un délai de deux mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse. La résiliation entraînerait le reversement partiel ou total des sommes perçues.

En cas de non réalisation de l'opération et/ou de l'ensemble des dépenses au terme du contrat, le reversement partiel ou total de la subvention pourra être exigé.

Fait à

, le

La Directrice Régionale des affaires culturelles
du Grand Est

Le Président du département du Bas-Rhin

Madame Christelle CREFF

Monsieur Frédéric BIERRY